

MEDITATION DE L'EVANGILE DU JOUR : Lc 18, 1-8

Face à ce juge inique, ce juge sans justice qui, plus est, ne craint ni Dieu ni ses semblables, la cause de cette veuve semble perdue d'avance. Elle a de multiples raisons de ne pas s'aventurer, de ne pas oser. Mais elle fait fi de la triste image reconnue à cet homme et implore sa mansuétude. Le résultat de son audace est fort surprenant ; ce juge inique et cynique (sic), après avoir longtemps refusé, abdique : « Je vais lui rendre justice pour qu'elle ne vienne plus m'assommer ».

Cette riche parabole nous donne cette femme comme un modèle de foi : la persévérance dans la prière. Dans une époque où nous attendons parfois tout, et tout de suite, dans une société où l'on se décourage très vite, où l'on ne voit que tout en noir avec le risque de l'abandon et de l'acédie, le Seigneur nous réveille et nous éveille à l'espérance. Il nous promet que la prière tenace et confiante trouve toujours satisfaction. Dieu ne reste jamais sourd à nos supplications. Le découragement, la résignation, la fatigue...voici autant de maux qui nous font passer souvent près de l'essentiel.

Aujourd'hui, je pourrais penser aux difficultés auxquelles je suis confronté parfois (ou celles d'un proche). Ai-je perdu l'espoir que Dieu m'écoute ? Puis-je les mettre devant Dieu maintenant, sachant qu'il est attentif à ce que j'ai à partager ? Puis-je lui faire confiance ? Me trouvera-t-il dans un élan de foi quand il reviendra ? Seigneur, augmente en nous la foi, l'espérance et la charité.

Père Benoit N'GUESSAN depuis Saint-André les Alpes